



Liste des délibérations soumises au vote lors du Conseil Municipal du 8 août 2024

Conformément à l'ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021, les points suivants ont été abordés lors du Conseil Municipal du 8 août 2024 :

Ordre du jour :

Approbation du procès-verbal de la séance du 25 juillet 2024 :

Approbation à l'unanimité des membres présents et représentés.

Délibérations à adopter :

1. Compte-rendu de l'exercice des délégations données au Maire par le Conseil Municipal

(Rapporteur : Monsieur le Maire)

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé par Monsieur le Maire prend acte des décisions signées par le Maire en vertu de ses délégations.

2. Vente de véhicule communal- Approbation

(Rapporteur : Monsieur KAPHAN Régis)

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve la vente du véhicule NISSAN CABSTAR immatriculé « 581BFS83 » à Monsieur TOUSSIN Franck au prix de 7.000€ et autorise en tant que de besoin, Monsieur le Maire à poursuivre les démarches correspondantes et à signer l'ensemble des actes et documents y afférents.

Fait aux Adrets de l'Estérel,

Le 9 août 2024

La secrétaire,
KAPHAN Florence

Le Maire,
KLINHOLFF Jean-Pierre

